

# Certificat

## des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences

N° 2112\_CN\_02881 - V.1

Début de validité de la certification : 08/12/2021

Echéance de la certification : 07/12/2024

ISQ certifie que

**ADMICAL ASS**  
**Numéro de Déclaration d'activité : 11753578275**  
**6 BD ST DENIS 75010 PARIS**  
**SIRET : 32375272500057 NAF : 9499Z**

Est conforme aux critères de certification mentionnés à l'article L. 6316-1 du Code du Travail et au décret n°2019-564 du 6 juin 2019 du relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle au décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences au décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle à l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du Code du travail à l'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 à l'arrêté du 7 décembre 2020 relatif à la prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance au guide de lecture du référentiel national qualité, version en vigueur au programme de certification de l'ISQ, version en vigueur

**Pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes :**

- Les actions de formation

**Et pour les sites suivants :**

ADMICAL ASS - 6 BD ST DENIS 75010 PARIS

Pierre PARIENTE  
Président de l'ISQ



96, avenue du Général Leclerc - 92514 Boulogne Billancourt cedex  
Tél. : 01 46 99 14 55 - info@isqualification.com - www.isqualification.com